

INFORMATIONS

15 avril 2020

La Mairie met en place un service de dépôt pour les déchets verts

Face aux nombreuses sollicitations, la Mairie d'Aussonne met en place temporairement un service « dépôt déchets verts », réservé aux aussonnais, à partir de demain, jeudi 16 avril.

Fonctionnement :

Quand : les Jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Lieu : Parking du Centre Technique Municipal - chemin de la Vitarelle

Quoi : Collecte de déchets verts exclusivement : Tonte, feuillage et élagage (pas de tronc d'arbres, pas de bûches, pas de pots en terre ou plastique, pas de palettes, ni de planches ...)

Comment : Réservé exclusivement aux Aussonnais (es) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture d'énergie etc...), l'administré se présente seul (une seule personne par véhicule), après contrôle de l'identité, de la nature du chargement et inscription sur un registre, le dépôt est réalisé par l'administré dans la benne mise à disposition. Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service, un seul passage sera accepté.

Des agents municipaux seront présents afin de contrôler et de veiller au respect des règles de sécurité mises en place.

Nous comptons sur votre civisme afin de respecter les règles et conditions mises en place.

Si nous constatons un abus ou un manque de respect des règles, nous serons dans l'obligation de mettre fin à ce dispositif.



Annulation des réservations de salles communales

Suite aux déclarations du Président de la République, la Mairie d'Aussonne est dans l'obligation d'annuler toutes les réservations de salles communales jusqu'à mi-juillet.

Moustiques tigres

Depuis quelques années, le moustique tigre est arrivé sur nos régions, avec les inconvénients que sa présence comporte, en terme de désagrément et de salubrité publique.

LE MOUSTIQUE TIGRE

3 gestes à adopter



**Vider les coupelles
des pots de fleurs
les moustiques y
pondent**



**Ranger au sec
tout ce
qui peut retenir
de l'eau**

**Nettoyer
régulièrement les
gouttières**



Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>.

Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse contact@aussonne.fr. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité !

Nous restons à votre service

